

AGENT DE SECURITE PRIVEE QUALIFIE

Version avril 2016



Débouché

Le DNC-ASPQ est un diplôme de niveau V qui permet d'obtenir la carte professionnelle obligatoire pour l'exercice des activités de sécurité privée de l'article L611-1 1° du Code de la Sécurité Intérieure :

- Surveillance humaine ;
- Surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ;
- Gardiennage de biens meubles ou immeubles ;
- Sécurité des personnes se trouvant dans ces immeubles.

Objectifs de la formation

- Maîtriser l'environnement juridique des métiers de la sécurité ;
- Assurer la surveillance d'un lieu afin de garantir la sécurité des personnes et des biens ;
- Exercer son activité en respectant l'organisation du service et les procédures d'alerte.

Certification

La formation ASPQ de CAPSE NC est

- Conforme à l'arrêté n° 2015-2407 GNC du 10 novembre 2015 ;
- Conforme au Référentiel Professionnel du Diplôme de La Nouvelle-Calédonie d'ASPQ ;
- Conforme au Référentiel De Certification Du Diplôme De La Nouvelle-Calédonie d'ASPQ.

Public Concerné

- Employés des sociétés de sécurité privée, des services internes des entreprises ;
- Demandeurs d'emploi ;
- Projets de reconversion ou d'insertion professionnelle ;
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ;
- ...

Durée 145 heures

Calendrier prévisionnel de formation (susceptible de modification : nous contacter)

Sessions	Date limite de Dépôt des dossiers	Tests d'entrée	Début de session	Fin de session	Dates prévisionnelles d'examen
1	27/04/16	04/05/16	06/06/16	01/07/16	04 /07 au 05/07/16
2	01/06/16	10/06/16	18/07/16	12/08/16	16/08 au 18/08/16
3	05/07/16	15/07/16	22/08/16	16/09/16	19/09 au 21/09/16

Formateurs

Tous les formateurs CAPSE NC sont des professionnels de leur domaine, diplômés et disposant d'une expérience reconnue.

Lieu de formation Centre de formation AFBTP, 761, rue Isaac Newton - Baie de Koutio.

Effectif par session 16 apprenants (12 par session d'examen).

Contenu de la formation

- Tests d'entrée (compétences essentielles) ;
- Module cadre juridique de la sécurité privée ;
- Module gestion des conflits ;
- Module Transmission consignes et informations ;
- Module gestion des risques ;
- Module attitude professionnelle ;
- Module surveillance et gardiennage ;
- Module télésurveillance et vidéoprotection ;
- Module diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail ;
- Module formation de lutte contre l'incendie ;
- Module habilitation H0/B0 ;
- Module événementiel (palpations de sécurité – fouilles des bagages) ;
- Examen blanc et conseils de préparation ;
- *Stage facultatif de consolidation des acquis avant examen (1^e ou 2^e présentation).*



Le programme détaillé sera fourni à chaque candidat à l'issue du test d'entrée



Examen en fin de session

- Epreuve 1 : Questionnaire professionnel (30 Questions à Choix Multiples) / durée 30 minutes.
- Epreuve 2 : Mise en situation professionnelle et entretien avec le jury / durée 40 minutes.
- Epreuve 3 : Entretien final avec le jury / durée 10 minutes.

VALIDATION DES ACQUIS (VAE)

Conditions :

- Avoir exercé en tant qu'agent de sécurité privée avant le 20 août 2014, d'une durée minimale de 2028 heures pendant 3 à 6 ans ;
- Être de bonne moralité (enquête administrative) et disposer d'un casier judiciaire vierge ;
- Détenir une attestation de suivi d'une formation incendie ;
- Détenir une habilitation électrique H0B0 à jour de recyclage ;
- Détenir un Diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail en cours de validité ;
- Être médicalement apte.

Déroulement de la VAE

- 1. Phase 1** : assistance facultative au dépôt du « livret 1 » (pièces à fournir par le candidat ou l'employeur)
- 2. Phase 2 obligatoire** : dès acceptation de la recevabilité, constitution du « livret 2 »
 - Sensibilisation sur les objectifs du livret 2 ;
 - Accompagnement à la rédaction du livret 2 ;
 - Sensibilisation aux épreuves de l'examen DNC-ASPQ.



FICHE D'INSCRIPTION POUR LES PARTICULIERS

DNC-ASPQ

Nom	
Prénoms	
Date de naissance	
Adresse	
Numéro de mobilis	
Numéro de téléphone fixe	
Emploi actuel	
Êtes vous en possession de l'habilitation électrique H0/B0 ou plus ?	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI (fournir l'attestation)
Etes vous en possession du diplôme secouriste du travail ou plus ?	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI (fournir l'attestation)
Etes vous en possession d'une attestation de formation de lutte contre l'incendie ?	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI (fournir l'attestation)
Avez-vous déjà travaillé en tant qu'agent de sécurité privée ?	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI (fournir la ou les attestation(s))
Bénéficiez vous d'une bourse ou d'une aide financière à la formation ?	<input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI (fournir l'attestation)
<input type="checkbox"/> Fournir un certificat médical d'aptitude au métier d'agent de sécurité privée qualifié	
<input type="checkbox"/> Fournir une copie de votre carte d'identité ou passeport	
<input type="checkbox"/> Pour les étrangers, fournir une copie du titre de séjour et de l'autorisation de travail en Nouvelle-Calédonie	

POUR LES ENTREPRISES :

1. Contacter CAPSE NC pour un devis et un projet de convention de formation ;
2. Renvoyer la convention de formation signée ;
3. Transmettre à CAPSE NC le dossier complet pour chaque candidat 6 semaines au moins avant le début de session :
 - Certificat médical d'aptitude au métier d'Agent de Sécurité Privée Qualifié ;
 - Copie recto verso d'un document d'identité ;
 - Copie du titre de séjour et de l'autorisation de travail pour les étrangers.
4. Mettre les candidats à disposition de CAPSE NC durant 2 heures, 5 semaines environ avant la formation, afin de procéder aux tests obligatoires de compétences essentielles.



MODALITES D'INSCRIPTION

Composition du dossier d'inscription à remettre chez CAPSE NC

- Convention de formation signée ou bon de commande ;
- Fiche de renseignements (au verso) remplie ;
- Photo d'identité récente ;
- Certificat médical d'aptitude au métier d'Agent de sécurité Privée Qualifié ;
- Copie recto-verso lisible de la carte d'identité ;
- Copie du titre de séjour et de l'autorisation de travail pour les étrangers.

Prérequis

- Être apte médicalement au métier d'Agent de Sécurité Privée Qualifié ;
- Avoir un casier judiciaire vierge ;
- Ne pas être défavorablement connu des services de Police ou de gendarmerie ;
- Réussir les tests de compétences essentielles qui seront effectués avant la formation.

Tarifs HT pour une personne (1 session de 16 personnes, 2 sessions d'examen de 12 personnes maximum)

Frais d'inscription (tests de compétence et gestion du dossier CNAPS)	10 000 FCFP
Modules sûreté	125 000 FCFP
Module incendie*	10 000 FCFP
Module SST*	15 000 FCFP
Module H0/B0*	15 000 FCFP
Frais d'examen	15 000 FCFP

* les modules incendie, SST et H0/B0 ne sont pas obligatoires pour les agents détenant des attestations valides.

Tarif VAE

7 500 FCFP par heure et par candidat - durée moyenne 16 heures (accompagnement livret 2 et examen),

POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTER CAPSE NC



CAPSE 3 rue Jules Dolbeau - ZI Ducos - BP 12377
98802 Nouméa Cédex – Nouvelle-Calédonie
Tel : (+687) 25 30 20
Fax: (+687) 28 29 10
Email : capse.nc@capse.nc